

## LE « NUTRI-SCORE »

DE M. ANDRE DU BUS DE WARNAFFE

A MME CECILE JODOGNE, MINISTRE  
EN CHARGE DE LA SANTE

Mme Cécile Jodogne, ministre.- Le groupe de travail dédié aux questions de la nutrition et la santé se réunit environ tous les mois et, lors de sa dernière réunion, il a examiné la question du Nutri-Score. Les entités fédérées (Flandre, Wallonie et Commission communautaire française) y ont rappelé qu'elles soutenaient l'adoption de ce système, et ont souhaité que le cabinet de la ministre fédérale fasse état de l'avancement du dossier. Il a aussi été proposé de consacrer une fiche en conférence interministérielle (CIM) de la santé publique, qui aurait affirmé le soutien de tous les membres de la CIM à cette option. Les entités fédérées concernées n'ont malheureusement pas obtenu de réponse très précise à leur demande. Le cabinet de Mme de Block les a informées que des discussions étaient toujours en cours avec les parties prenantes et que beaucoup de questions devaient encore trouver une réponse.

Mon cabinet s'est inquiété de la situation et a demandé au représentant de la ministre si l'on pouvait espérer une réelle avancée d'ici la fin de la législature. La réponse fut positive, mais à moitié convaincante. La ministre fédérale fait probablement face à certains interlocuteurs commerciaux réfractaires à cette mesure, mais nous n'avons pas eu de détails à ce sujet.

La proposition de fiche a, quant à elle, été refusée par le cabinet fédéral, qui a estimé qu'il était seul compétent en la matière. Cela confirme sans doute le caractère délicat des discussions en cours. Nous n'avons pas eu accès à la note du service public fédéral, vraisemblablement pour la même raison.

Par ailleurs, mon cabinet a lui-même été contacté par une chaîne de grands magasins d'alimentation qui souhaitait faire part des efforts que certains distributeurs font déjà dans ce domaine.

En ce qui concerne Cultures & Santé, l'asbl soutient les professionnels dans le domaine de la littératie en santé, par le biais de fiches méthodologiques et de formations ayant pour but de rendre leurs outils écrits plus lisibles et compréhensibles par tous les publics. Selon cette asbl, la méthode Nutri-Score, tout comme celle des "trafic lights", constitue un outil à encourager car elle permet au citoyen de mieux se repérer dans l'offre alimentaire. Cette méthode qui favorise la littératie en santé est d'ailleurs citée comme un exemple à suivre dans un avis de la Conférence nationale de santé en France relatif à la littératie en santé, qui formule la recommandation suivante : "Le principe d'utilisation du style clair et simple et des symboles visuels doit progressivement s'appliquer à toutes les communications".

Cela étant dit, pour réduire fondamentalement les inégalités sociales en matière d'alimentation, Cultures & Santé estime que ce système doit s'accompagner

d'autres stratégies comme celles liées à l'offre alimentaire (diminution des prix de l'alimentation de qualité, par exemple). L'asbl a également développé des outils d'animation et de réflexion abordant des questions liées à l'alimentation ("Tentations en rayons" et "Des slogans dans nos assiettes") visant à donner des clés à tout citoyen pour faire face aux stratégies marketing de la grande distribution ou de l'industrie agroalimentaire.

Concernant l'étiquetage nutritionnel, le site mangerbouger.be développé par l'asbl Question santé propose plusieurs articles accessibles et intéressants permettant de mieux comprendre cet étiquetage.

Pour répondre à votre dernière question, j'envisage en effet d'autres axes éducationnels. La promotion d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulière constitue une priorité dans le Plan de promotion de la santé. Mon administration a procédé à une analyse des axes du Plan à partir des financements octroyés dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2017. Cette analyse a conclu que cet objectif n'était pas suffisamment rencontré. C'est pourquoi, la semaine passée, j'ai proposé au Collège de la Commission communautaire française de lancer un nouvel appel à projets complémentaires destiné aux acteurs travaillant sur cet axe, éventuellement en dehors de la promotion de la santé.

Cet appel à projets met l'accent sur plusieurs principes :

- l'attention aux inégalités liées au niveau d'éducation et au genre ;
- la prise en compte des questions du surpoids et de l'obésité comme problématiques augmentant le risque de maladies cardiovasculaires, de diabète et de différents cancers ;
- une approche intégrée et articulée de l'alimentation et de l'activité physique ;
- un point de vue positif.

En termes de stratégie, deux axes sont privilégiés. Le premier axe vise à faire connaître les ressources disponibles en organisant des relevés locaux des ressources et services de santé existant en matière d'alimentation favorable et d'activités physiques sur un territoire donné, et en garantissant l'accessibilité de ces relevés aux habitants et aux responsables institutionnels et politiques. Le deuxième axe vise à développer des outils d'information, de formation et de prévention en matière d'alimentation et d'activités physiques.

L'appel sera clôturé à la fin du mois de septembre. J'espère que les propositions que je recevrai permettront de compléter le dispositif de promotion de la santé sur cet axe que je trouve particulièrement important pour le bien-être des Bruxelloises et des Bruxellois.